

Procès-verbal de l'assemblée générale du Vélo-Club des Franches-Montagnes 29 janvier 2016 – Salle de conférence Mars, Centre de Loisirs, Saignelégier

Comité du VCFM : Pascal Mercier, vice-président

Vincent Hennin, Paul Dubail, Yannis Vuilleumier, Vincent Goudron,

Michael Barraud et Mathieu Willemin (excusé)

L'ordre du jour et ses annexes (programme, formulaire d'inscription au camp d'entraînement 2016, lettre incitative) ont été transmis aux membres du VCFM par courrier postal.

- 1. Présences
- 2. Admissions, démissions
- 3. Rapport du président
- 4. Rapport du caissier et des vérificateurs
- 5. Bilan de la saison 2015
- 6. Election des membres du comité et vérificateurs des comptes
- 7. Programme d'activité 2016
- 8. Divers
- 9. Repas offert aux membres du VCFM

1. Présences

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du club et explique la présence de Nathalie Hennin et Denise Goudron qui assureront quelques tâches administratives du club, comme la prise du procès-verbal de cette assemblée, ainsi que le secrétariat de l'école de cyclisme.

2. Admissions, démissions

Notre club a le plaisir d'accueillir Annick et Christian Kuhn ainsi que Francine Barth et Vidal Amez-Droz comme membres actifs.

Cette année, Jean-Louis Frossard, Pierre-Alain Chételat et Patrick Mangeat ont fait part de leur démission du VCFM.

Le vice-président donne lecture de la lettre de démission de notre actuel président Armand Boillat, qui séjourne en Thaïlande pour des raisons professionnelles.

3. Rapport du président

Après lecture de la lettre de démission de notre président, Pascal Mercier tient à remercier les membres du comité pour le travail accompli durant la dernière saison.

Il relève les mauvaises conditions météo du GP La Courtine qui n'étaient pas très motivantes ni pour les coureurs, ni pour les organisateurs. Le Tour des Sommêtres 2015 a connu un franc succès. Une centaine de coureurs ont participé à au moins une manche du Trophée du Doubs GP Maurice Lacroix.

Les parcages du Marché Concours demandent de gros efforts d'organisation, alors que, nous le savons tous, il s'agit d'une rentrée d'argent importante pour notre club.

Le comité remarque qu'au fil des années, de moins en moins de membres s'investissent dans cette tâche. Après mûres réflexions, il a donc été décidé d'instaurer à l'essai un nouveau concept pour la recherche de bénévoles lors de nos manifestations. Les membres qui ne donnent aucune aide lors de nos manifestations, deviendront membres « passifs » et ne pourront plus bénéficier des avantages qu'offre le statut « actif ».

Les activités plutôt récréatives, comme les deux sorties hivernales, le tour en VTT et en route n'ont pas rencontré le succès escompté...

Le pique-nique des bénévoles aux Genevez a réuni une trentaine de personnes ! Une journée qui a permis de passer un moment agréable.

Autre satisfaction, le vieux projet concrétisé d'une école de cyclisme au sein de notre club. Après plusieurs tentatives infructueuses, on y est enfin arrivé!

La pétition contre l'augmentation découlant des mesures OPTIMA concernant les émoluments afin d'obtenir des autorisations d'organiser des courses, a récolté 1'290 signatures et a été soutenue par 35 sociétés. Un grand merci à Vincent Hennin pour son travail.

Pascal Mercier informe que l'effectif de notre club est stable. Il compte 117 membres actuellement. Il remercie tous les coureurs licenciés et non licenciés qui font connaître notre club hors des Franches-Montagnes ainsi que les membres du comité pour le travail accompli.

Pour la saison 2016, le programme subit un changement. Le GP La Courtine portera désormais le nom de GP Crevoisier Tour de La Courtine.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs

Gilles Schlüchter et André Berbier ont procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2015. Les comptes sont conformes aux pièces justificatives présentées et il est proposé à l'assemblée de les approuver.

Avec un total de recettes de CHF 63'699.63 et de coûts de CHF 59'518.28, c'est un bénéfice de CHF 4'181.35 au 31.12.2015 qui est présenté.

Les comptes sont approuvés par l'assemble avec applaudissements.

5. Bilan de la saison 2015

Vincent Hennin félicite Robin Donzé pour ses nombreux succès en 2015, dont 4 victoires pour 7 podiums à la Garmin Bike Cup (coupe romande de VTT, catégorie Rock 2003 et 2004), 3 victoires au Trophée Jurassien et 4 victoires au critérium jurassien. Pour la prochaine saison, il souhaite continuer sa progression et n'a pas d'objectif particulier.

Un manque de ferritine a malheureusement perturbé sa saison et Naïka Racheter n'a pas pu atteindre ses objectifs. Malgré tout, elle est montée sur 14 podiums dont deux fois sur la marche la plus haute. Elle a obtenu la 5^{ème} place au Grand Raid (au départ d'Evolène). Le comité lui souhaite tout de bon pour ses objectifs 2016 et par rapport à ses soucis de santé.

Emilien Lanz a décroché la 24^{ème} place au scratch du Trophée jurassien et 8^{ème} au Master. Ses objectifs pour 2016 : terminer la MB RACE (course VTT de 140km avec 7'000 mètres de dénivelé à Mégève - France), mettre moins de 8h30 lors de la course Sella Ronda et sur le Nationalpark bike marathon aux Grisons.

Vincent Hennin remercie également les membres du club qui participent aux courses organisées par notre club durant la saison.

Des applaudissements retentissent pour Marc Dubois qui a battu le record suisse de l'heure avec 48.199km au vélodrome de Granges.

6. Election des membres du comité et vérificateurs des comptes

Suite à la démission du président Armand Boillat, le comité propose l'élection suivante :

Président Pascal Mercier
Vice-président Vincent Hennin
Caissier Mathieu Willemin
Membres du comité Michael Barraud
Paul Dubail

Vincent Goudron
Yannis Vuilleumier

Vérificateurs des comptes Gilles Schlüchter et André Berbier

Les propositions sont acceptées telles quelles par l'assemblée.

7. Programme d'activité 2016

Le programme 2016 a été transmis à tous les membres du club. Pascal Mercier reprend et commente les différents points figurant à ce programme.

Vincent Hennin relance les sorties des week-ends, VTT ou routes. Le programme est disponible sur le site du club (<u>www.vcfm.ch</u>). Les détails de chaque sortie seront affichés sur le site (parcours détaillé, dénivelé, heure de départ, etc.).

Pour la sortie du Val Terbi, Silvère Ackerman propose de descendre en voiture et de finir chez lui par un pique-nique. Il demande à connaître le nombre de participants inscrits à cette sortie afin de lui éviter de se déplacer si la sortie est annulée par manque de participants. Vincent Hennin en prend note et fera le nécessaire pour insérer un bulletin d'inscription à chaque sortie. Pour les personnes ne disposant pas d'internet, il est tout à fait possible de s'inscrire en appelant Vincent Hennin.

Le Pique-Nique du club est fixé cette année en été! Attention, la date du 10 juillet retenue est provisoire. La réservation de la cabane de foot de Montfaucon doit encore être confirmée. Il est possible que ce pique-nique ait lieu le samedi au lieu du dimanche.

Dans l'envoi de l'ordre du jour, une inscription a été glissée afin que chaque membre fasse l'effort de donner un coup de main à au moins une des manifestations organisées par le VCFM. Pascal Mercier remercie d'avance les personnes qui s'inscriront et rappelle que la carte de membre actif annuelle donne droit à de nombreux avantages. Il relève que l'année 2015 a donné des sueurs au comité pour trouver suffisamment de monde. Quelques temps avant la manifestation, les personnes inscrites seront contactées pour organiser les différentes tâches à effectuer.

8. Divers

Ecole de cyclisme (pour les 5 à 10 ans) :

Michael Barraud et Nathalie Hennin se chargent de la partie « administrative » de cette école. Pour la partie « sportive », Sébastien Froidevaux et Marc Dubois établiront le planning et l'organisation des entraînements. Gilles Schlüchter s'occupera du matériel à fournir qui sera stocké au dépôt de la voirie de Saignelégier. Ce lieu sera également le point de rendez-vous pour les départs.

Certains de nos membres se sont inscrits pour faire les cours JS et devenir ainsi moniteurs. Il y aura toujours un moniteur JS qui suivra les jeunes. Des affiches et flyers ont été créés et distribués dans différents commerces de la région. Pascal Mercier remercie Emilien Lanz pour la création du logo. 4 enfants sont d'ores et déjà inscrits. Un article paraîtra également dans la presse. La finance d'inscription est de CHF 20.00.

Vincent Hennin s'est approché du VTT club Le Noirmont qui s'occupe d'une petite structure de jeunes cyclistes de 10 à 16 ans. Malheureusement, leur école va disparaître et les responsables seraient intéressés par une éventuelle seconde section dans notre école pour cette tranche d'âge en cas d'intérêt.

Un membre souhaite savoir pourquoi certains coureurs licenciés ne portent pas le maillot du club lors de courses VTT ? En effet, le VCFM prend en charge les coûts des licences et des inscriptions. Ne serait-il pas possible d'inciter ces coureurs à porter nos couleurs ? Marc Dubois et Alexandre Mercier expliquent que pour obtenir une licence, il faut faire partie d'un club. Le coureur signe un contrat avec le sponsor de l'équipe et il est tenu de porter le maillot de l'équipe uniquement, dans quelle course que ce soit. Cette condition n'est pas négociable. Par contre pour faire une sortie VTT avec le VCFM, cette obligation est levée.

En 2015, le Tour des Sommêtres tombait en même temps que la course de Morat Fribourg et celle de la tour de Moron. Pour 2016, la date exacte de cette manifestation a été arrêtée au 2 octobre, seule date possible pour placer notre course. Cette course fait partie de la Garmin Cup et nous devons tenir compte de leur planning.

André Berbier souhaite savoir si les frais liés à la création de l'école de cyclisme ont fait l'objet d'un budget ? Pascal Mercier répond que non. Le comité estime qu'il s'agit de la relève du club et que l'investissement était minime. Une commande de 30 maillots a été passée pour la somme de CHF 1'800.00. Chaque enfant se verra offrir un maillot. L'impression des flyers n'a engendré aucun coût. Le prix des affiches se monte à une centaine de francs. Il reste encore le défraiement des moniteurs JS et quelques objets ludiques à acquérir. Marc Dubois précise que si cette école fonctionne bien, elle sera inscrite comme modèle JS et notre club pourra toucher une participation financière. Le maillot est présenté au beamer.

Pour la sortie du 5-6 février 2016, il n'y a que très peu d'inscriptions à ce jour. Elle avait d'ailleurs dû être annulée en 2015. Vincent Hennin encourage à y participer. Il ne s'agit pas d'une sortie compétitive, loin de là.

Vincent Goudron présente la collection 2016 de l'équipement VCFM et rappelle que, comme pour l'année 2015, il suffit de lui téléphoner organiser un rendez-vous. Le stock se trouve chez lui et les prix figurent sur le site du club.

Pascal Mercier procède à la distribution des récompenses à Naïka Racheter, Marc Dubois et Alexandre Mercier.

9. Repas offert aux membres du VCFM

Pascal Mercier lève l'assemblée et donne rendez-vous aux personnes inscrites au restaurant du Centre de Loisirs pour partager un repas convivial.

Saignelégier, le 29 janvier 2016.